



**Compte rendu du Comité de pilotage du site Natura 2000 FR 1112001
« Massif de Villefermoy »**

Vendredi 23 juin 2017, FDC 77 à Bréau

Etaient présents :

Monsieur André DUCELIER, président du comité de pilotage, maire d'Echouboulains
Monsieur Jean-Noël PRIEUX, maire adjoint des Ecrennes
Madame Ghislaine HARSCOËT, maire de Fontenailles
Monsieur Guy VALENTIN, maire de La Chapelle Rablais
Monsieur Armand-Ghislain de MAIGRET, représentant :
-M. le Président de l'association des Amis du massif de Villefermoy,
-Le Syndicat Départemental de la Propriété Agricole et Rurale,
-Les Forestiers Privés d'Ile-de-France ;

Monsieur Alain CAYARD, Secrétaire général de l'association des Amis du massif de Villefermoy.
Madame Claire BINNERT, CRPF Ile-de-France / Centre
Madame Gaétane HAY, service biodiversité et accueil du public / ONF
Monsieur Matthieu AUGERY, chef de l'Unité Territoriale Val de Seine / ONF
Monsieur Jean-Pierre GALERNE, ONF
Madame Sylvie FORTEAUX, DRIEE
Monsieur Roland RODDE, Direction Département des Territoires 77
Monsieur Bruno MOLLOT, directeur Fédération Départementale des Chasseurs 77 (FDC77)
Madame Marie-Paule DUFLOT, représentant FNE 77
Monsieur Joël SAVRY, Président de l'Association Pie Verte Bio 77
Monsieur Louis ALBESA, représentant le CORIF
Monsieur Luc DEFRANCE, représentant Maître OURY
Monsieur Dominique DEFRANCE
Monsieur Jean-Denis BERGEMER, animateur du site « Massif de Villefermoy »

Etaient Excusés :

Madame Colette HUOT D'AUBREMONT, CORIF
Monsieur Benoit Benoit CHEVRON, président de la FDC 77
Monsieur Jean-Marie LEFORT

Ordre du jour :

- 1- Bilan d'activités 2016 / 2017
- 2- Présentation de la version mise à jour du document d'objectifs du site (DOCOB)
- 3-Questions diverses

Introduction

M. Bruno MOLLOT accueille les participants, les remercie de leur présence, et les prie de bien vouloir excuser M. Benoit CHEVRON, Président de la FDC77, qui n'a pas pu se libérer ce matin.

Monsieur André DUCELIER, président du comité de pilotage accueille les participants, et précise qu'il n'y a pas eu de COPIL fin 2016, afin de ne pas multiplier les réunions, la mise à jour du DOCOB n'étant pas encore achevée à cette époque.

Il donne la parole à Mr. BERGEMER de la FDC77, chargé de l'animation du site Natura 2000 « Massif de Villefermoy », pour présenter et développer les 2 premiers points inscrits à l'ordre du jour.

1 – 2 .Bilan d'activités 2016/2017 et présentation du DOCOB mis à jour :

M. BERGEMER commence la présentation en déroulant les points 1 et 2 de l'ordre du jour.

Le diaporama de présentation est disponible en téléchargement sur le site internet :

<http://seine-et-marne.n2000.fr>

Onglet « Natura 2000 en Seine-et-Marne », puis rubriques « Le Massif de Villefermoy », « Documents à télécharger », « Compte rendus COPIL ».

-Madame BINNERT précise que les Chartes NATURA 2000 et les contrats NATURA 2000, doivent être transmis pour info au CRPF.

-En ce qui concerne les PLU, Monsieur RODDE confirme que les bureaux d'études ne consultent pas les animateurs des sites N2000, ni les données disponibles, alors que les outils en ligne existent, notamment outre le site « seine-et-marne.n2000.fr », l'observatoire de la biodiversité de NATUREPARIF.

La DDT essaye de travailler en amont, pour que les bureaux d'études (BE) se rapprochent des animateurs.

-Monsieur BERGEMER demande que les collectivités, dans la mesure du possible, informent leurs BE de la contrainte réglementaire de réaliser une EIN (Evaluation d'Incidence Natura 2000), notamment en l'explicitant dans le cahier des charges des appels d'offres.

Un courrier dans ce sens sera prochainement envoyé aux 9 communes et aux 4 communautés de communes concernées.

-Monsieur BERGEMER précise que la nouvelle version du DOCOB a été envoyée aux membres du COPIL, préalablement à la réunion de ce jour. Il est encore possible d'y apporter quelques rectifications sur la forme, le fond a été travaillé, corrigé, amendé et relu plusieurs fois par le groupe de travail (DDT77, Amis du massif de Villefermoy, ONF, DRIEE, CRPF, Mairie d'Echouboulains, FDC77).

D'éventuelles rectifications peuvent encore être faites, si elles s'avèrent utiles, d'ici le 15 juillet.

Le DOCOB mis à jour est mis aux voix des membres du COPIL pour validation. Il est validé à l'unanimité.

La prochaine étape sera la validation par arrêté préfectoral, d'ici la fin de l'été.

3. Questions diverses :

1. -Madame HARSCOËT, au sujet des chenilles processionnaires du chêne, informe qu'une dizaine de Mésanges ont été retrouvées mortes sur la communes de Fontenailles.

-Monsieur Dominique DEFRANCE rappelle qu'il faut être très prudent sur le traitement en masse de ces chenilles, car il peut y avoir des effets sur d'autres insectes composant le régime alimentaire d'autres espèces d'oiseaux.

-L'ONF précise que des études sont en cours sur les espèces d'oiseaux prédatrices de ces chenilles, et que l'INRA mène également des études sur les traitements de masse.

-Le CORIF précise que l'insecticide utilisé actuellement n'est pas inoffensif pour les autres espèces. Il y a déjà une grande perte d'espèces constatées pour les papillons, le traitement de masse anti-processionnaire du chêne amplifie ce phénomène.

-Madame DUFLOT ayant vu la DREAL des Landes, concernant la processionnaire du pin, nous informe du constat qu'il y a des années avec un pic et d'autres sans chenilles. Il faut apprendre à vivre avec cette réalité.

- Monsieur AUGERY (ONF) rappelle qu'il y a plus de risques sanitaires avec la processionnaire du chêne, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle les parkings publics de l'ONF sont fermés du 12 juin au 31 juillet de cette année sur le massif de Villefermoy, au cœur du site Natura 2000.

Pour conclure sur le sujet EIN, M. RODDE demande aux porteurs de projets, publics et privés, de contacter Jean-Denis BERGEMER afin de savoir si leurs projets sont ou non soumis à EIN.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Comité de Pilotage est levée.